

Séance du 20 novembre 2023

Nombre de Membres	
Afférent au Conseil Municipal	Qui ont pris En exercice Part à la Délibération
27	19

Date de la Convocation 14 novembre 2023
--

Date d’Affichage
14 novembre 2023

Objet de la délibération

**No 2023-100127
Urbanisme
Avis sur la composition de la
conférence régionale de gouvernance
de la politique de réduction de
l’artificialisation des sols**

Le 20 novembre 2023, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karline BOCQUET, Claudette BOUCHE, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE, Sébastien VERDU, Claudine ZUBER

Absents : Céline FAGOT, Bernard CREPIN

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Considérant que la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l’artificialisation des sols et à renforcer l’accompagnement des élus locaux, a institué une nouvelle instance de gouvernance de cette politique publique. A l’instar de la conférence régionale des Scot, qu’elle remplace, cette conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l’artificialisation des sols sera une instance importante pour une mise en œuvre de l’objectif national d’absence de toute artificialisation nette (dit objectif ZAN), sa territorialisation dans le SRADDET et sa mise en œuvre par les territoires. Elle sera notamment amenée à formuler des propositions pour la territorialisation de l’objectif national dans le SRADDET, des avis sur la qualification des projets d’envergure nationale, européenne ou régionale ou tout sujet lié à l’objectif de réduction de l’artificialisation,

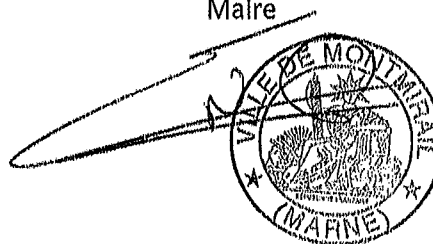
Considérant l’article L 111-9-2 du code général des collectivités territoriales,
Vu la demande d’avis reçu en date du 24 octobre dernier de la Région Grand Est sur sa proposition de composition,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

-émet un avis défavorable à cette proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l’artificialisation des sols

-exprime le souhait d’une représentation de notre territoire dans cette conférence

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231120-2023-100127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Affichage : 23/11/2023

Le Maire